



Mission : INTERNATIONAL

Rapport d'activité 2023

Durant 2023, l'approche des sujets internationaux en disciplines de vol est restée dans la constance des années précédentes et en articulation avec les autres missions / commissions fédérales (Espace aérien, CTS) quand cela est nécessaire. Un financement spécifique MJS / ANS / CNOSF est accordé.

Par les travaux suivis, il y a les sujets « **compétition** » (parapente et delta), assurés auprès de la **CIVL (Commission Internationale du Vol Libre)**. Notre représentant est moi-même, Thomas Sénac (président du CnP), épaulé par Julien Garcia, de la DTNe, avec l'appui, quand nécessaire, des bénévoles et cadres techniques impliqués sur les différents sujets.

L'assemblée générale de la CIVL s'est tenue à Porto (Portugal), où Julien et moi-même étions présents. Une préparation préalable avait été réalisée avec l'équipe concernée.

À cette occasion, j'ai été élu responsable sur deux sujets : une réflexion sur une approche environnementale pour les événements de la CIVL (championnats), et le lancement d'un nouveau format officiel de compétition : le Marche et Vol. Après des travaux que j'ai animés tout au long de 2023, ces deux sujets ont abouti par une validation lors de l'AG suivante en février 2024, avec notamment l'officialisation du format Marche et Vol au sein de la CIVL / FAI.

Par ailleurs, la FFVL est impliquée dans l'**EHPU (Union Européenne du Vol Libre, en français)**, dont l'AG s'était tenue en automne 2022 en Angleterre, organisée par le BHPA (fédération britannique). À cette occasion, j'ai été réélu comme trésorier et participant de droit au comité de gestion de cette instance (avec des réunions régulières). La présidence pour 2023 est alors passée aux Autrichiens.

Nous avons aussi reçu lors de la Coupe Icare, le (nouveau) Président et le Directeur Général de la Fédération allemande DHV, qui ont beaucoup apprécié notre accueil.

Parmi les principaux travaux de l'EHPU suivis, il y a le sous-groupe ESTC suivant les aspects « **technique et formation** » où nous gardons une vigilance d'une part sur le mode de remontée des informations liées à l'accidentalité. Le DHV développe une nouvelle base de données sur l'accidentalité. Le projet a eu beaucoup de retard, mais doit prochainement être déployé, avec des solutions « automatiques » de transfert et traduction des comptes-rendus d'accident (point d'attention historiquement crucial par rapport au processus de reporting FFVL). Cela a demandé des ajustements au niveau de notre approche, mais heureusement combinés avec la révision de la déclaration d'accidents (merci à notre équipe !).

Une réunion ESTC a été organisée (et financée) par la fédération néerlandaise en juin 2023 près d'Utrecht (en physique et aussi par visio), et a permis d'avancer sur les différents sujets en cours.

L'EHPU est fortement impliqué dans le suivi des sujets « **Espaces aériens** » pour défendre les espaces pour nos pratiques, en relation forte avec Europe Air Sport (EAS) qui fait le lien avec l'EASA – cela complète ce qui est suivi au niveau national, et avec le CNFAS. Le point clef actuel est l'interaction avec les drones. Aussi un intérêt émerge sur le contexte du survol des zones naturelles protégées.

Par ailleurs, le suivi de **l'évolution des normes en parapente**, est financé par l'EHPU, avec des travaux autour de la norme au sein du WG 6, géré par l'AFNOR, et l'investissement bénévole en temps et expertise de plusieurs professionnels / techniciens français.

J'ai aussi suivi le parcours de formation international (PAI, en 4 sessions de deux jours) organisé et porté par le CNOSF, qui fut très intéressant.

Merci aux personnes impliquées – Thomas Sénac